

• Septembre 2020

Analyse de la compétitivité du marché euro-méditerranéen de la fraise en 2019 (données 2018)

Pays suivis : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Maroc, Pays-Bas

Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observations et d'analyses mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes, pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

- 1- Le potentiel de production
- 2- Facteurs climatiques, phytosanitaires et énergie
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

L'analyse s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Ainsi, pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Agrex Consulting.

L'analyse est éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, réunis au sein d'un comité de pilotage, piloté par FranceAgriMer.

Principaux résultats de la veille 2019 (données 2018)

Classement final des filières nationales pour la fraise en 2019 (sur 1000 points)



Malgré une baisse de production depuis trois ans, **l'Espagne** reste le leader incontesté des pays producteurs de fraises à l'échelle européenne. Avec 345 000 tonnes de fraises en 2018, l'Espagne devance largement ses concurrents, puisque le 2^e pays, la Pologne, produit « seulement » 205 000 tonnes. La baisse de production en 2018 est imputable à une légère baisse des surfaces (soit 9056 ha de fraises en 2018), mais surtout à une baisse des rendements (38 t/ha), qui restent cependant élevés par rapport aux concurrents. La segmentation espagnole reste centrée sur des variétés cœur de gamme (37 %), mais le segment haut de haut se développe. La variété Fortuna est la plus courante, mais on observe la progression de la variété Rociera, développée par la société FNM. La majorité (78 %) des cultures sont sous abris, ce qui permet de s'affranchir du manque d'eau (via l'irrigation) et de mieux contrôler la pression pathogène, importante dans certaines régions. Le coût réduit de la main-d'œuvre contribue aux faibles coûts de production et favorise le positionnement des fraises espagnoles sur les marchés d'exportation. Le prix moyen à l'export

(2,08 €/kg) reste inférieur à la moyenne des pays de la veille, malgré une légère augmentation depuis plusieurs années. L'Espagne est bien positionnée sur les marchés d'exports et domine largement ses concurrents, avec 278 000 tonnes exportées en 2018. Elle conforte ses parts de marchés en France, au Royaume-Uni et en Allemagne, avec respectivement 67 %, 54 % et 73 % des parts de marché en volume. Dotée d'un taux de production en OP de 64 %, la filière apparaît comme bien organisée.

Pour la troisième année consécutive, **la Belgique** confirme sa deuxième place au sein de cette étude. Avec des recherches qui sont axées sur la fertilisation, la lutte contre les pathogènes, l'utilisation de l'eau et l'innovation en matière de mécanisation, la Belgique montre l'exemple d'une filière bien organisée et de plus en plus investie dans ses recherches. Le pays bénéficie d'un environnement climatique plutôt favorable, malgré un manque d'ensoleillement, même si ses rendements sont en baisse en 2018 (- 6 %) et ses volumes récoltés restent limités. Cependant, la Belgique se positionne comme le 3^e meilleur exportateur de fraises, après l'Espagne et les Pays-Bas et dispose d'une balance commerciale excédentaire. Le coût de sa main-d'œuvre est élevé et ses prix d'export parmi les plus importants (3,34 €/kg).

Dans la lignée de la veille 2018, **les Pays-Bas** se retrouvent 3^e sur le podium final en 2019. Comme la Belgique, les Pays-Bas disposent d'un volume de production assez restreint (64 800 tonnes, soit - 2 % vs 2018), mais ils disposent du rendement le plus élevé des pays étudiés, soit 40 tonnes/hectare (+ 2,4 % vs 2018). Ils s'illustrent au sein de cette veille par leur positionnement à l'export, avec un volume exporté supérieur à la production (donc avec une part de réexportation). Les Pays-Bas affichent une balance commerciale excédentaire. Le niveau de la consommation est relativement faible et en baisse depuis 2014. Le pays est donc largement dépendant de ses performances à l'export. Enfin, les Pays-Bas ont vu leur PIB augmenter de 2,7 % en 2018, la filière évolue

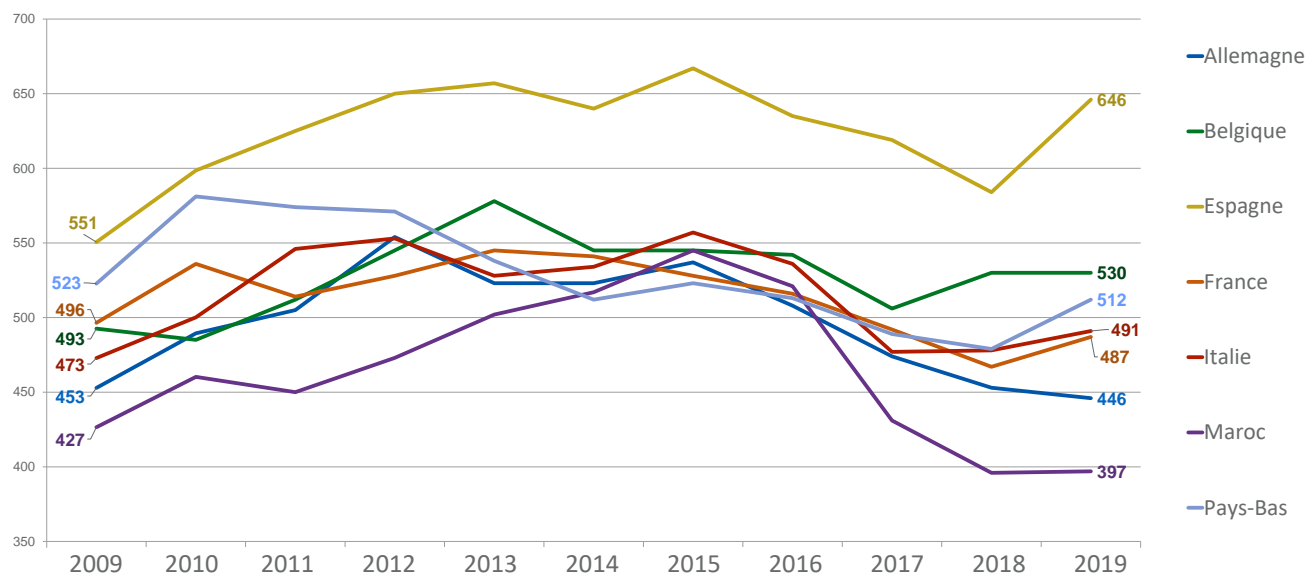
donc dans un contexte macro-économique plutôt favorable.

L'Italie conserve la même place que l'an dernier en se positionnant 4^e pays de l'étude. En 2018, l'Italie a accentué ses recherches en s'orientant vers les nouvelles technologies : de nombreuses recherches sont menées sur l'automatisation des cultures grâce à des drones notamment, l'intelligence artificielle ou encore des robots récolteurs. Depuis 2015, l'Italie voit sa production régresser (- 14 % depuis 2015) sous l'effet d'une baisse de rendements qui se situent à un niveau assez faible (26 tonnes/hectare). Plus de la moitié de la production de fraises italiennes est sous abris ou sous serres, ce qui permet un meilleur contrôle de l'environnement climatique. En revanche, l'Italie continue de voir ses exportations diminuer cette année (- 32 % par rapport à 2017) et n'exporte ainsi que 8 % de sa production nationale. La filière présente la particularité d'être quasiment exclusivement positionnée sur la filière fraîche : seules 12 % des fraises sont destinées à la transformation.

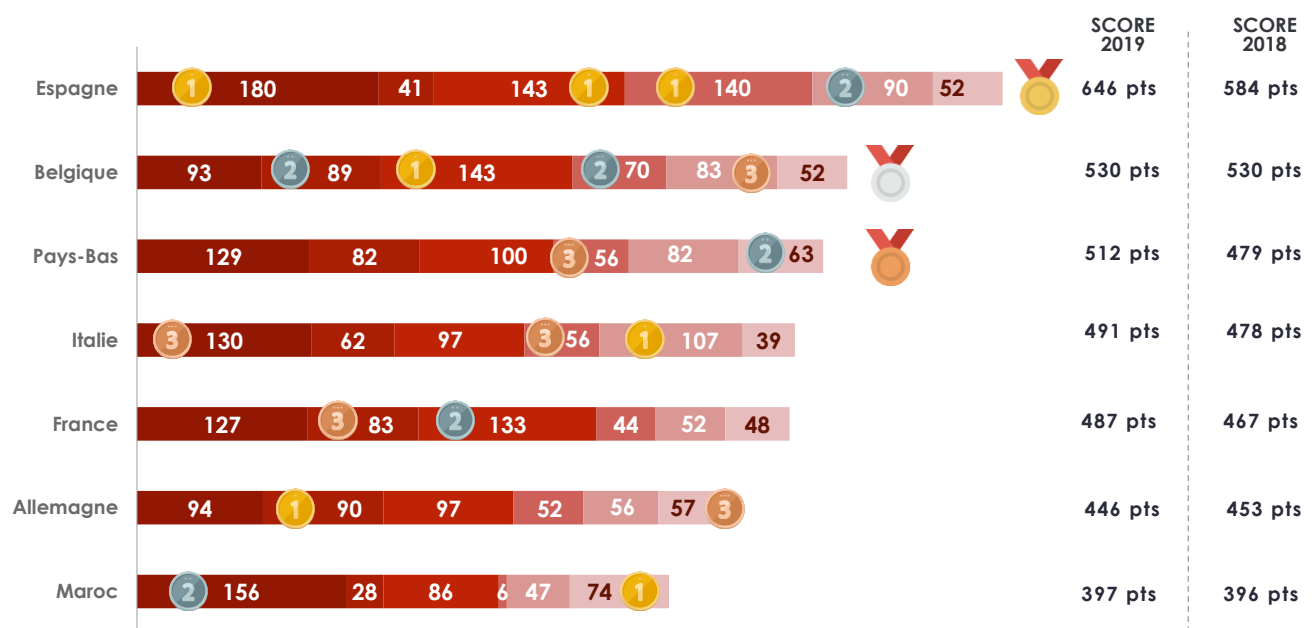
Entre les veilles 2017 et 2018, la France avait perdu deux places dans le classement, se retrouvant ainsi en 5^e position. Lors de cette nouvelle veille 2019, elle conserve cette place.

La production française de fraises s'établit à 54 000 tonnes, en légère baisse, sous l'effet de la baisse des rendements. Les surfaces de production consacrées à la fraise sont stables en 2018. La filière s'est orientée vers un positionnement haut de gamme (59 % de la production) sur le choix des variétés, mais aussi en répondant à la demande du consommateur sur des produits certifiés bio, ou sous IGP. La part de la production biologique atteint ainsi 7 % en 2018. Le calendrier de production est assez étendu, mais la France doit recourir aux importations, surtout en début de saison, en s'approvisionnant auprès de ses voisins qui démarrent la récolte plus précocement (Espagne, Maroc). Seule 60 % de la consommation française est assurée par des fraises françaises. Pour le reste, la France a recouru aux importations, ce qui conduit à une balance commerciale déficitaire

Historique du classement par pays depuis 2009



Classement final



Podium final : Forces et faiblesses

BELGIQUE 2^E

- Importants volumes d'exportations
- Assez bonnes conditions climatiques
- Calendrier de production étendu
- Organisation de la filière
- Géographiquement bien placé par rapport aux principaux pays consommateurs

Mais...

- Production orientée entrée de gamme
- Assez faible ensoleillement
- Augmentation conséquente des importations

PAYS-BAS 3^E

- Accès à l'eau facilité
- Exigences réglementaires faibles
- Hausse des volumes de production depuis 2017

Mais...

- Baisse du budget consacré aux fruits et légumes (- 8 %)
- Faible niveau d'ensoleillement
- Niveau modéré de développement des énergies alternatives compensé par des tarifs de rachat en cogénération incitatifs.

ESPAGNE 1^{ER}

- Coût de la main-d'œuvre faible
- Rendement élevé avec une majorité de la production sous abris et sous serres

Mais...

- Aucune certification AOP/IGP déposée pour la fraise
- Distance avec les marchés consommateurs

FRANCE 5^E

- Leader dans le bio avec 7 %
- Taille des exploitations horticoles au dessus de la moyenne
- Positionnement haut de gamme très majoritaire (71 %) et labellisation
- Bon ensoleillement
- Le taux de production en OP ou en groupement de producteurs est très présent (64 %)

Mais...

- Balance commerciale sur les plants de fruits et légumes dans le négatif depuis 4 ans
- Seulement 10 % de la production de fraises sous certification Global Gap
- Volume d'exportations en baisse depuis 2 ans
- Les exigences réglementaires sont les plus élevées et les plus strictes en France

Ont contribué à ce numéro : Unité Filières spécialisées/Service Marchés, Études et Prospective.
Pour plus de renseignements : raphael.bertrand@franceagrimer.fr